

La Lettre de SCORE-Santé - n° 7 - Novembre 2012

Actualités sur SCORE-Santé :

- ▶ Mises à jour réalisées entre mai et novembre 2012
- ▶ Mise en ligne des données d'admission en ALD
- ▶ Intégration d'un nouvel échelon géographique : le territoire de santé



Mises à jour SCORE-Santé

Mises à jour réalisées entre mai et novembre 2012

INDICATEURS THÉMATIQUES :

Population et conditions de vie

- Conditions de vie des personnes âgées

État de santé des populations

- Données ALD (nombre annuel d'admissions en affection de longue durée, taux par âge et taux standardisés)
- Interruptions volontaires de grossesse

Pathologies

- Dépistage sida
- Données ALD (nombre annuel d'admissions en affection de longue durée, taux par âge et taux standardisés) pour chaque pathologie

Comportement

- Subutex, Stéribox, Méthadone

Environnement

- Eaux de distribution
- Eaux de baignade

Structures et activités de prévention

- Vaccinations
- PMI
- Surpoids (adultes)
- Dépistage - cancer du sein

CONTEXTES NATIONAUX

- Conditions de vie des personnes âgées
- Accidents du travail
- Maladies professionnelles
- Psychiatrie
- Actes produits par habitant
- Actes produits par professionnels de santé
- Actes libéraux consommés par habitant



Nouveautés

Fiches de synthèse

La partie « Fiches de synthèse » du site SCORE-Santé est en cours de restructuration : l'accès aux fiches, leur présentation ainsi que les thèmes abordés ont été revus.

Les fiches de synthèse offriront une autre modalité d'accès aux informations mises à disposition dans SCORE-Santé : elles rassembleront dans un même tableau des indicateurs sélectionnés sur une thématique. Alors que SCORE-Thématique présente un indicateur pour les 26 régions de France (ou l'ensemble des départements...), les fiches de synthèses présentent plusieurs indicateurs pour une région ou un département. L'utilisateur pourra cependant sélectionner plusieurs régions ou départements. Cinq premières fiches sont en cours d'élaboration : Personnes âgées-Population et conditions de vie, Personnes âgées-Dispositifs, Cancers, Cancer du sein, Périnatalité.

L'interface du site proposera de sélectionner la thématique et le niveau géographique souhaité (départemental ou régional). Ensuite, l'utilisateur pourra retenir les régions/départements de son choix ainsi que le(s) niveau(x) France hexagonale et/ou France entière. Il n'y aura pas de limites pour le nombre de territoires sélectionnés. Il sera possible d'exporter le tableau de résultats au format Excel pour une meilleure lecture. L'utilisateur pourra accéder pour chaque indicateur aux tableaux de données de SCORE-Thématique et au dictionnaire de l'indicateur par un clic.

La consultation des tableaux de résultats des fiches de synthèse sera accessible aux personnes inscrites dans l'espace personnel.

Cette nouvelle fonctionnalité sera bientôt disponible sur SCORE-Santé. D'autres informations sur l'avancement du projet vous seront données dans la prochaine Lettre de SCORE-Santé.

Nouvel indicateur

L'indicateur Proportion de femmes de 50-74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein a été ajouté à l'arborescence SCORE-Santé Thématique. Cet indicateur était déjà présenté dans l'arborescence SCORE-LPSP. Les données sont disponibles pour les régions et départements de 2004 à 2011.

Harmonisation de la base et révision des unités

L'ensemble des indicateurs de SCORE-Santé a été repris afin d'homogénéiser leur présentation. La hiérarchie entre indicateurs et libellés a été vérifiée et certains libellés ont été reclassés en indicateurs. Les libellés sont devenus systématiquement des classes/sous-groupes de l'indicateur. Les unités ont également été revues et systématiquement ajoutées à chaque indicateur. Comme pour les indicateurs de mortalité, un travail d'homogénéisation a été fait pour les données concernant les admissions en affection de longue durée.



Actualités des bases de données

Mise en ligne des données sur l'incidence des Affections de Longue Durée

Les indicateurs concernant les admissions en affection de longue durée (ALD) sont désormais en ligne sur SCORE-Santé. Ils sont présentés pour la période 2005 à 2010 sur trois territoires : région, département et territoire de santé. Les indicateurs de prévalence de ces affections (personnes en ALD à une date déterminée) sont en cours de préparation.

Pour plus d'informations, consulter les lettres d'information SCORE-Santé n°5 et 6.

Début d'intégration d'indicateurs à un niveau géographique supplémentaire : le territoire de santé

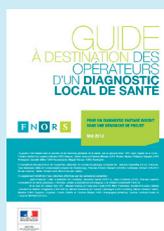
Un nouvel échelon géographique est disponible sur SCORE-Santé : le territoire de santé.

Les territoires de santé ont été définis par chaque Agence régionale de santé (ARS) en 2010 dans le cadre de la loi Hôpital, patients, santé, territoires (HPST). Ils sont définis comme des territoires « pertinents pour les activités de santé publique, de soins et d'équipement des établissements de santé, de prise en charge et d'accompagnement médico-social ainsi que pour l'accès aux soins de premier recours » (Art. L. 1434-16. du code de la santé publique). Le découpage des territoires de santé peut être infra-départemental, départemental, ou même dans quelques cas régional. Il en existe 108 en France, dont 9 dans les Dom. À ce jour, seuls les indicateurs sur les admissions en ALD sont présentés pour ce niveau géographique dans SCORE-Santé. Dans un prochain avenir, les indicateurs de population et de mortalité le seront aussi.

Les territoires de santé ont été classés selon l'ordre alphabétique des régions et l'ordre établi par l'ARS au sein de chaque région.



Bon à savoir



Guide à destination des opérateurs d'un diagnostic local de santé

Ce guide a été réalisé par la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors) et a bénéficié du soutien de la Direction générale de la santé (DGS). Il est destiné aux opérateurs de diagnostics locaux de santé et fait suite au guide pour les maîtres d'ouvrage, publié fin 2010. Il repose notamment sur l'expérience des observatoires régionaux de la santé. Une description des méthodes quantitatives et qualitatives susceptibles d'être mises en œuvre ainsi que diverses sources de données permettant d'engager une démarche de diagnostic local de santé y sont présentées.

Démarche engagée par la Drees pour la refonte des indicateurs du suivi de la loi de santé publique 2004

La Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) et la DGS (Direction Générale de la Santé) ont engagé en juin dernier un travail partenarial d'actualisation des indicateurs de santé suivis dans le cadre du rapport annuel sur l'état de santé de la population en France, coordonné et publié par la Drees depuis 2006.

L'évolution des sources de données a permis au fil des années d'enrichir ce rapport mais cette même évolution ainsi que l'expérience acquise rendait également nécessaire une réflexion sur les indicateurs actuels et l'intérêt du suivi éventuel de nouveaux indicateurs.

La première étape, de juin à septembre, a été réalisée avec les partenaires, producteurs de données au niveau national, participant à l'élaboration du rapport annuel. Ils ont été sollicités via un site collaboratif pour commenter les indicateurs actuels ainsi que ceux identifiés à partir des travaux du Haut Conseil de la santé publique sur l'évaluation des objectifs annexés de la loi de 2004 et pour proposer si besoin de nouveaux indicateurs.

À partir des synthèses issues de cette consultation, des réunions techniques et thématiques seront organisées au cours du dernier trimestre 2012 / début 2013 et constitueront la seconde étape de ce projet pour valider les indicateurs à suivre et les définir de manière opérationnelle.

Par ailleurs, dans le cadre de cette refonte, la DGS et la Drees ont saisi le HCSP sur les inégalités de santé et la mortalité « prématurée et évitable ».

L'objectif final est de produire un rapport technique présentant l'ensemble des indicateurs retenus dans la perspective d'un nouveau rapport annuel sur l'état de santé de la population en France.

(S. REY, Drees)

Questions-réponses

Q : Depuis le 31 mars 2011, Mayotte est le 101ème département français, sera-t-il intégré dans SCORE-Santé ? Et à quelle échéance ?

Compte tenu de cette accession récente au statut de département d'Outre-mer, les données concernant le département de Mayotte ne sont pas encore toutes disponibles.

Des données ont déjà été publiées pour quelques thèmes notamment celles concernant les professionnels de santé (répertoire ADELI-RPPS, 2012), les établissements de santé (SAE, 2011) et les établissements sanitaires et sociaux (Finess, 2012).

Certaines sont disponibles mais le mode de recueil diffère de celui existant pour l'Hexagone. Par exemple, les données de population de l'Insee sont celles du recensement de 2007, le recensement rénové (estimation de population) n'est pas encore mis en œuvre. En 2012, le recensement de la population à Mayotte s'est déroulé du 21 août au 17 septembre (les données viennent d'être publiées).

D'autres données ne sont pas encore disponibles sur ce territoire pour différentes raisons :

- les dispositifs et les prestations ne sont pas encore développés au sens entendu dans l'Hexagone. Par exemple, pour les aides accordées aux personnes âgées, l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) sont en place ; par contre, l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) ne correspond pas tout à fait à celle existant dans l'Hexagone. Autre exemple, le système de sécurité sociale est en cours de mise en place.

- des bases juridiques différentes : des associations se sont substituées à certains services et établissements médico-sociaux présents dans l'Hexagone afin d'offrir des lieux d'accueil pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées ;

- enfin, parce qu'il n'y a pas de données recueillies pour le moment sur le thème ou sous-thème présenté sur SCORE-Santé.

La disponibilité des données variera selon les thèmes concernés. L'information sur les mises à disposition sera donnée chaque semestre dans la lettre SCORE-Santé.

En remerciant E. Rachou de l'ORS Réunion pour sa relecture.



> Vous souhaitez apporter une information pour le prochain n°, réagir sur ce n° ou vous souhaitez vous abonner :
lettrescore@fnors.org